

## AJOUTEZ UNE TOUCHE PRATIQUE À VOS COURS,

### PLANTEZ UNE HAIE!

Chères enseignantes, chers enseignants,

La haie est l'un des thèmes proposés dans le programme de sciences en 6<sup>H</sup>. Dans ce cadre, le Service de la nature et du paysage du canton de Fribourg (SNP) vous offre la possibilité d'agir en faveur de l'environnement en plantant une haie. Ce projet, soutenu par le SENOF, a déjà été réalisé avec succès avec plusieurs classes de 6<sup>H</sup> depuis l'automne 2008.

L'une de nos tâches est de conserver et de revitaliser les biotopes. Les haies vives sont des habitats qu'il est nécessaire de recréer, car leur nombre ne cesse de diminuer. Notre Service souhaite donc associer des élèves fribourgeois à ce projet.

Planter une haie, c'est facile. Des plants, des pelles et le tour est joué. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour le faire avec vos élèves et leur permettre de mettre la main à la pâte afin d'améliorer leur environnement. Ce projet vous intéresse ? Les pages suivantes contiennent les informations nécessaires à sa mise en place et son organisation.

Nous espérons que ce projet suscitera votre enthousiasme. Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, chères enseignantes, chers enseignants, nos meilleures salutations.

Regula Binggeli  
Collaboratrice scientifique



## DÉMARCHE

### Dimension de la haie

La dimension de la haie dépend avant tout du nombre d'élève qui seront présents lors de la journée de plantation. Comme estimation, il faut compter qu'en une demi-journée un élève peut planter entre deux et trois plants. Un plant représente environ un mètre courant de haie, et selon la nature du terrain, la haie peut prendre des formes et des « épaisseurs » diverses.

### Emplacement de la plantation

Le choix des essences sera effectué par le SNP. Par contre, il vous appartiendra de trouver un emplacement pour votre future haie. Ce sera la deuxième étape du projet.

Afin de vous aider sur le choix du terrain, il y a lieu de vérifier si un projet de mise en réseau des mesures de compensation écologiques est réalisé sur votre commune (cf. liste en annexe). Le cas échéant, veuillez prendre contact avec le responsable du projet, car il pourrait peut-être vous proposer un site pour votre plantation.

### Accord du propriétaire foncier

L'emplacement que vous prévoyez pour la haie peut se trouver sur un terrain appartenant à la commune, à votre école, à un paysan ou à une collectivité publique. Une fois le terrain identifié, vous devrez prendre contact avec son propriétaire et obtenir son accord pour effectuer la plantation (cf. fiche d'inscription).

S'il s'agit d'un agriculteur, celui-ci a la possibilité de toucher des paiements directs pour cette haie, pour autant qu'il respecte les critères recensés dans l'Ordonnance sur la qualité écologique (voir à ce sujet le site internet du SNP, <http://www.fr.ch/snp>, section agriculture).

Lorsque vous abordez le propriétaire du terrain, il est important de lui préciser que cette haie pourra éventuellement servir d'outil pédagogique pour les années à venir. Ainsi, il sera possible pour vous et vos futurs élèves de suivre l'évolution de la haie au cours du temps. Par ailleurs, le propriétaire devra s'engager à préserver la haie en bon état. Si le terrain appartient à la commune, celle-ci devra se concerter avec la voirie en ce qui concerne l'entretien de la haie.

Si vous avez besoin d'un avis pour définir l'emplacement idéal pour votre plantation ou pour connaître le nom du propriétaire d'un terrain, vous pourrez nous contacter.

## Inscription définitive

Dès que possible, mais au plus tard **à la fin août de cette année**, vous devrez nous envoyer la fiche d'inscription accompagnée d'un plan de situation précisant l'emplacement de votre plantation. Le plan de situation de la haie peut être imprimé à partir du site internet du portail cartographique de l'Etat à l'adresse suivante:

<http://map.geo.fr.ch/>

Notre bureau limite le nombre de plantations à 5 par année. Suite à la réception de votre inscription, nous prendrons contact avec vous dans le courant du mois de septembre pour vous informer si votre projet a été retenu. Si tel est le cas, nous organiserons par la suite (septembre-octobre) une visite sur le terrain de la plantation avec vous-même ainsi que le propriétaire de la parcelle afin de coordonner la journée de plantation.

## Date pour la plantation

Début septembre, notre bureau vous contactera pour fixer une date pour la plantation. Celle-ci aura lieu en automne, au mois d'octobre ou de novembre. La plantation durera au maximum une demi-journée.

## Jour de plantation

Un représentant de notre bureau ainsi que le forestier de triage seront sur place pour encadrer les enfants lors de la plantation.

Notre bureau fournira les plants et le matériel (pelles, pioches) pour la plantation.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette activité, vous trouverez ci-dessous un ordre du jour provisoire. Il pourra être adapté selon vos besoins, l'essentiel étant de prévoir une période d'au moins 2 heures pour effectuer la plantation.

Déroulement	Responsable	Durée estimée
Introduction	Enseignant	5-10 min
Plantation	SNP et forestier de triage	2h-2h15
Aspect didactique (essences plantées, entretien d'une haie,...)	SNP et forestier de triage	10 min
Mot de la fin et retour en classe	Enseignant	10-15 min
	<b>Total</b>	<b>Env. 2h30</b>

## Après la plantation

Pour vous aider dans le suivi de la haie, vous disposez à l'Office cantonal du Matériel Scolaire d'un dossier "Etude d'un milieu: la haie ou la lisière". Ce matériel didactique vous donnera la possibilité d'offrir un complément d'information en classe sur le rôle d'une haie.

## Contact

Service de la nature et du paysage  
Regula Binggeli  
Route de Bourguillon 3  
1700 Fribourg  
Tél : 026 305 51 89  
Fax : 026 305 37 02  
Courriel : [regula.binggeli@fr.ch](mailto:regula.binggeli@fr.ch)  
<http://www.fr.ch/snp>

## Liste de documents se référant aux haies et leurs différentes essences

### **Documents disponibles au CFDP**

Plusieurs documents sont disponibles au CFDP sur les haies, les arbres et les arbustes (vidéocassettes, diapositives, littératures, dossiers didactiques).  
Les documents disponibles sont régulièrement mis à jour. Pour cette raison, nous vous laissons le soin de les consulter.

### **Documents disponibles au SNP**

ASPO – BirdLife Suisse, *Les petits biotopes – un réseau vivant pour la nature*  
Disponible à la commande sur le site internet d'ASPO – BirdLife Suisse :  
<http://www.birdlife.ch/>

ASPO – BirdLife Suisse, *Les haies – signification, protection et entretien*

BNP, 2005, Brochure : *Protection des haies, des arbres isolés, des bosquets et des vergers*

CSPO, *La protection des haies en pratique*

Fiche technique du SRVA, *Comment planter et entretenir les haies*

Fiche technique du SRVA : *Les haies : leur rôle et leur entretien*

Fiche technique du SRVA : *La plantation des haies et l'amélioration de leur valeur biologiques*

SRVA, 2002, *Guide des buissons et arbres des haies et lisières: Identification et entretien*

### **Sites internet**

Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural: [www.srva.ch](http://www.srva.ch)

Réseaux écologiques OQE dans le canton de Fribourg : sous  
[https://map.geo.fr.ch/?dataTheme=Localisation&theme=CARTES\\_NATIONALES&lang=fr](https://map.geo.fr.ch/?dataTheme=Localisation&theme=CARTES_NATIONALES&lang=fr)

# PROJET DE PLANTATION DE HAIES PAR LES ELEVES

## INSCRIPTION

### COORDONNÉES DE L'ENSEIGNANT RESPONSABLE

Nom	
Prénom	
Téléphone prof	
Téléphone privé	
Adresse e-mail	
Etablissement scolaire	
Classe (année)	Nombre d'élèves
Rue	
NPA Ville	

### EMPLACEMENT DE LA HAIE

Commune			
Coordonnées géographiques (ou carte en annexe)			
Longueur			
Largeur			
Domaine	<input type="checkbox"/> privé	<input type="checkbox"/> public	<input type="checkbox"/> école
Nom et prénom du propriétaire			
Rue			
NPA Ville			
Téléphone			

### SIGNATURE DE L'ENSEIGNANT

Date

Signature

### SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE

(Je suis d'accord que la haie soit un outil pédagogique pour les années futures et je m'engage à la préserver en bon état)

Date

Signature

Carte annexée  (vous devrez nous fournir un plan de situation avec l'emplacement de la future haie. Vous pouvez utiliser le guichet cartographique de l'Etat de Fribourg à cet effet via l'adresse suivante: <http://www.geo.fr.ch>)

**Inscription à retourner au SNP dès que possible, mais au plus tard à la fin août !**

Service de la nature et du paysage (SNP)

Route de Bourguillon 3

1700 Fribourg

Fax : 026 305 51 86